

L'Europe des territoires ruraux primée

Plus de 110 territoires ruraux étaient présents au Théâtre de Narbonne ce lundi 25 novembre 2019 pour participer à un débat avec la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargée des Affaires européennes, Ils ont ensuite assisté à la première cérémonie de remise des prix LEADER pour l'innovation et l'expérimentation en milieu rural.

Leader France, fédération nationale des territoires ruraux engagés dans le programme européen de développement rural LEADER*, avait donné rendez-vous le 25 novembre dernier à Narbonne à tous les acteurs français engagés dans le développement rural et le programme LEADER.

A l'occasion de cette rencontre, **Madame Amélie DE MONTCHALIN**, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargée des Affaires européennes a participé à un débat avec la centaine de participants sur la thématique « Le développement rural et LEADER dans les politiques européennes 2021-2027 » en présence d'Irene TOLLERET, Députée au Parlement européen et de plusieurs représentants de partenaires européens et nationaux. Lors de cet échange avec les représentants des territoires ruraux, Amélie DE MONTCHALIN a rappelé qu'« *il n'y a pas de petit projet quand celui-ci peut changer le quotidien d'un village. C'est pourquoi je m'engage à ce que l'accès aux fonds européens soit plus simple pour les acteurs locaux* ». La Ministre a également confirmé le lancement d'une inspection pilotée par Matignon et d'une concertation des acteurs pour simplifier les procédures et permettre une meilleure mobilisation des fonds européens et notamment de LEADER. « *Je souhaite que nous regardions sous le capot, sans accuser personne afin de voir où cela coince dans la chaîne d'instruction* » a-t-elle précisé. Rappelons qu'en France, la gestion et l'instruction ont été confiées aux Régions mais l'Etat, via l'ASP, a gardé le paiement et le contrôle.

« *La présence de la Ministre a constitué pour les acteurs des 339 territoires Leader un signe de soutien important et a souligné son engagement en faveur des fonds européens pour les territoires ruraux. La volonté de simplification de la Ministre est un message fort adressé aux acteurs locaux* » précise Thibaut GUIGNARD, Président de Leader France.

Suite à ce débat, Leader France a remis six prix récompensant des projets innovants financés par le programme LEADER, une première en France. Co-Présidés par Eric ANDRIEU et Irène TOLLERET, Députés au Parlement européen, cette cérémonie a permis de souligner la dynamique des 339 territoires ruraux français engagés dans cette démarche et de valoriser des projets exemplaires.

Pré-sélectionnés parmi plus de 200 projets issus de toutes les régions françaises, 18 projets répartis dans six catégories ont été présentés au jury et aux 110 territoires présents dans la salle.

Le jury était composé de :

- **Irène Tolleret** : Députée au Parlement européen
- **Eric Andrieu** : Député au Parlement européen, membre de la commission AGRI

- **Florence Brutus** : Vice-présidente de la région Occitanie en charge de l'aménagement du territoire, des TIC et des politiques contractuelles
- **Magali Vergnes** : Président du GAL Est Audois, conseillère départementale de l'Aude.
- **Christophe Moreux** : Directeur du Pôle Territoires et Cohésion de l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
- **Véronique Domini** : Référente France de la DG AGRI, Commission Européenne
- **Thibaut Guignard** : Président du GAL du Pays de Saint-Brieuc, Président de Leader France

Les projets primés pour cette première édition des prix LEADER pour l'innovation et l'expérimentation en milieu rural sont :

- Le projet de « Voiture partagée communale » du GAL Est Audois dans la catégorie « **Faire des territoires ruraux des nouvelles formes de service au public** ».
- Le projet « NECT'ARTS: Artistes et Vignerons, Partageons les passions de nos territoires des GAL Côte des Bar en Champagne / GAL Uzège Pont du Gard / GAL Tinutul Vinulu » dans la catégorie « **Faire des territoires ruraux des territoires ouverts et de coopération** ».
- Le projet « Villa Gregam - Création d'un centre culturel éphémère du GAL Entente du Pays de Vannes » dans la catégorie « **Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive** ».
- Le projet « De la Terre à l'assiette » du GAL Grand Pic Saint Loup dans la catégorie « **Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique** ».
- Le projet « Dioré, la forêt des plantes médicinales : production de plantes médicinales indigènes et endémiques du GAL For'Est » dans la catégorie « **Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique** ».
- Le **Prix du Public** a été remis au projet « De la Terre à l'assiette » du GAL Grand Pic Saint Loup.
- Le **Prix d'honneur** a été remis Eric Andrieu, Député au Parlement européen.

Retrouvez la présentation des projets Lauréats et les contacts au lien suivant :
<http://leaderfrance.fr/2019/11/29/palmares-prix-leader-2020/>

**LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural.*

De manière concrète : l'Europe confie aux acteurs locaux regroupés dans un Groupe d'Action Locale (339 en France) une enveloppe pour cofinancer des projets publics ou privés qui favorisent le développement des zones rurales dans le respect de la stratégie locale de développement du territoire et des règles européennes et nationales.



Contact :

Association Leader France
 Tél : 02.90.03.28.60
contact@leaderfrance.fr
www.leaderfrance.fr

